

<https://interne.spf75.org/spip.php?article715>



Protocole sanitaire sur l'utilisation des locaux - COVID 19

- Doc générale



Date de mise en ligne : jeudi 24 septembre 2020

Copyright © Site interne de la Fédération de Paris du Secours populaire

français - Tous droits réservés

Dans le cadre du contexte sanitaire actuel, le Secours populaire de Paris a souhaité mettre en place des mesures afin de protéger l'ensemble de son personnel (des bénévoles, salariés, stagiaires, VSC) ainsi que les personnes accueillies. A ce titre, et afin de maintenir ses actions de solidarité et d'assurer l'accueil du public et la reprise des activités dans les meilleures conditions sanitaires possibles, nous avons établi cette charte d'utilisation des locaux. Par la signature de cette charte, nous nous engageons ensemble à mettre en place et respecter l'ensemble des mesures énoncées ci--dessous.